

## LA PREMIERE EUCHARISTIE DANS LA DERNIERE CENE

« La veille de souffrir, Il prit du pain dans ses mains saintes et vénérables, Il éleva les yeux au ciel (vers Vous, ô Dieu, son Père tout-puissant!), et rendant grâces Il le bénit, le rompit et le donna à ses disciples... » Combien de liturgistes, en relisant ces paroles sacrées, et combien d'exégètes du Nouveau Testament, penchés sur les formules bibliques correspondantes, ont souhaité qu'on pût connaître les termes mêmes dans lesquels Jésus avait « rendu grâces », prononcé la première « Eucharistie » chrétienne! Mais, pas plus sur ces paroles que sur l'ensemble de la dernière Cène, les évangélistes ni saint Paul n'ont jugé bon de nous donner les détails qui satisferaient notre pieuse curiosité. De cette sobriété, de ce mutisme faudrait-il presque dire, les protestants extrêmes au XVI<sup>e</sup> siècle, et bien des catholiques d'« avant-garde » au XX<sup>e</sup>, ont tiré ou tirent la conclusion que rien de spécial ne fut dit ou fait à la dernière Cène en dehors des quelques points précisés par l'Apôtre ou les évangélistes. En particulier, pensent ou pensèrent les uns et les autres, aucun caractère rituel ni sacré ne dut distinguer la Cène des repas ordinaires. D'où la conclusion que nous connaissons bien, et contre laquelle l'encyclique *Mediator Dei* s'est élevée avec une si juste véhémence : l'Eucharistie idéale, la plus conforme à son premier modèle, ce serait celle où tout aurait les apparences du plus quotidien de nos repas amicaux ou familiaux.

En fait, comme c'est si souvent le cas, ce pseudo-primitivisme n'est qu'une chimère romantique. Rien ne ressemblerait moins que notre actuel repas profane à la première Eucharistie et à la dernière Cène, au dernier repas du soir pris par le maître avec ses disciples et où il inséra l'origine de toutes nos messes. Les recherches

contemporaines nous permettent, effectivement, de donner une réponse fort précise à la question posée en commençant. On peut dire qu'à peu près en tous leurs détails, non seulement les paroles de Notre-Seigneur, mais l'ensemble des gestes, disons le mot : *des rites* que lui et les assistants accomplirent cette nuit-là nous sont maintenant parfaitement connus. Cette connaissance résout quantité de problèmes historiques et exégétiques qui, jusque-là, paraissaient insolubles. Elle jette, comme nous le verrons, de grandes lumières sur les origines de la liturgie (et pas seulement de la liturgie proprement eucharistique). Mais elle détruit irrémédiablement le rêve d'un christianisme primitif a-rituel. Elle ne laisse rien subsister de l'illusion invétérée d'après laquelle tant de nos contemporains croient encore qu'on se rapprocherait du Christ et des siens dans la mesure où l'on s'éloignerait de notre actuelle liturgie pour ramener la messe à un simple repas fraternel.

Il règne ici, à vrai dire, une équivoque que nous avons déjà signalée en passant dans une étude sur les principes historiques de l'évolution liturgique<sup>1</sup>. Que la dernière Cène ait été un « repas fraternel », en un sens, ce n'est pas douteux. Mais il n'y a point de commune mesure entre ce que nous, nous mettons sous ces mots et ce que Jésus et ses disciples y auraient mis. J'entends bien qu'on va me répondre que je m'attache ici à un extérieur, d'importance très secondaire, lié aux temps et aux lieux. L'essentiel serait « l'esprit », qui peut être le même là où l'enveloppe, liée à la civilisation du moment, diffère davantage. Mais c'est très précisément « l'esprit », comme on dit, qui fait la plus grosse différence entre un « repas fraternel » du XX<sup>e</sup> siècle et un « repas fraternel » dans un milieu juif comme celui de la société des disciples. Ce qui distingue un tel repas pour nous, c'est ce qu'on appellera son « absence de formalisme », autrement dit justement ce qu'on veut fuir en fuyant les rites actuels de la messe. Mais ce qui distinguait le « repas fraternel » des disciples, c'était au contraire le caractère foncièrement (et non pas superficiellement) rituel qu'il

1. Cf. *La Maison-Dieu*, n<sup>o</sup> 10.

prenait, parce qu'il avait un sens éminemment sacré.

Notons-le bien, en effet : aussi longtemps que les exégètes se sont demandé comment Jésus avait pu communiquer, par l'institution eucharistique, un caractère sacré à un repas qui jusque-là ne l'était pas, ils se sont enfoncés dans des impasses. Le résultat d'une telle position, nous l'avons dans *Messe und Herrenmahl* de Lietzmann. Cet ouvrage a dominé toute l'histoire des origines eucharistiques pendant une génération. Mais, aujourd'hui, il paraît dépassé dans toutes ses conclusions, quel que soit le prix qui reste attaché à nombre de ses analyses. Pour Lietzmann, il y aurait divorce évident entre deux types d'eucharistie. L'un découlait bien de ce qu'avaient dû être les repas de Jésus avec les siens, et particulièrement le dernier. Mais il était sans rapport aucun avec la Croix. C'était la simple réunion d'amis, illuminée par la présence (ou le souvenir de la présence) du Maître parmi les siens. L'autre était bien dominé par la Croix et sa signification rédemptrice. Pour autant, il avait eu dès le début un caractère rituel très marqué. Mais saint Paul, et non Jésus, en était l'inventeur, sous l'influence probable des religions à mystère du paganisme hellénistique... Aujourd'hui, cette construction, qui revient à vider l'Eucharistie de son contenu religieux ou à lui dénier toute attache authentique à Jésus lui-même, s'est effondrée. Et elle s'est effondrée parce qu'on a reconnu dans les repas de Jésus avec les siens, en particulier mais pas seulement le dernier, ce caractère sacré dont Lietzmann admettait *a priori* qu'ils avaient dû être exempts.

La communauté de Jésus et des siens, en effet, semble avoir formé un exemple typique de ces *habouroth*, de ces groupements à la fois pieux et amicaux dont nous savons par la littérature rabbinique quelle place ils tinrent dans la vie juive à une époque sensiblement contemporaine des origines chrétiennes. Or nous savons aussi que leur réunion principale était un repas rituel, d'ordinaire hebdomadaire, mais qui prenait place également aux veilles de fêtes. De ce repas, le traité *Berakoth* nous a laissé la plus minutieuse description. Certains de ses traits semblent, nous le dirons, porter trace de modifi-

cations postérieures à la ruine de Jérusalem. Mais les spécialistes se trouvent d'accord pour affirmer le caractère très secondaire de ces retouches. Ils considèrent l'ensemble des paroles et des rites quasi sacramentels comme contemporain de Jésus et, sur plus d'un point, notablement antérieur.

Relevons que cette liturgie n'était pas restreinte aux *habouroth* proprement dites. Avant que celles-ci n'existassent<sup>1</sup>, c'était déjà la liturgie des repas de fête, observée scrupuleusement par toute famille juive vraiment pieuse.

Lorsqu'on rapproche ce rituel des récits de nos évangélistes, aussi bien que des liturgies les plus anciennes qui nous soient conservées, on est émerveillé de voir une cohérence parfaite s'établir dans les récits jusque-là les plus apparemment désordonnés, et quantité de détails dont l'origine ou la signification demeuraient obscures s'éclairer soudain.

C'est ce que nous voudrions faire constater à nos lecteurs, la chose n'ayant pas encore été tentée à notre connaissance par aucun auteur français. Nous utilisons ici en particulier W. O. E. Oesterley, *The Jewish Background of the Christian Liturgy*, Londres, 1925; J. Elbogen, *Der Jüdische Gottesdienst*, Francfort, 1934; A. Baumstark, *Liturgie comparée*, Chevetogne, 1939; mais surtout le grand ouvrage du liturgiste anglican, Dom Gregory Dix, *The Shape of the Liturgy*, Londres, 1945, dont les chapitres sur les questions ici traitées comptent parmi les plus solides aussi bien que parmi les plus brillants. Si l'on veut se rapporter au traité *Berakoth*, d'où proviennent la plupart des textes juifs que nous citerons, signalons qu'une excellente traduction anglaise en a été publiée par la *Society for promoting Christian Knowledge* en 1921<sup>2</sup>.

1. On discute sur la date exacte de leur apparition. Mais ce que nous disons ici montre que, si même il était démontré, comme quelques-uns l'ont cru, que leur institution formelle serait postérieure aux origines chrétiennes, le rituel dont elles usèrent n'en aurait pas moins été utilisé certainement déjà par Jésus et les siens au soir de la Cène.

2. Faisant partie de la *Mishna*, le traité *Berakoth*, sous sa forme actuelle, est des alentours de l'an 200. Mais il n'est qu'une compilation dont bien des matériaux sont très antérieurs au christianisme.

\*  
\*\*

Les repas de communauté, du type de celui que Notre-Seigneur dut célébrer le soir du jeudi saint, commençaient, comme il en est de même aujourd'hui encore dans les banquets de l'Europe nordique, par des hors-d'œuvre qu'on prenait individuellement, ou par petits groupes de deux ou trois intimes, avant de se mettre à table. C'était une préface au repas, nous est-il dit, plutôt que le début du repas lui-même. Chacun n'en prononçait pas moins une bénédiction sur tout mets dont il se servait. Mais cette bénédiction restait individuelle (ce qui ne veut pas dire que la formule en fût libre, au contraire). Il en était de même pour les coupes de vin qui circulaient dès lors. A ce moment, comme au cours de tout le repas (avec une seule mais capitale exception que nous signalerons), chacun bénissait pour soi-même la coupe avant d'y boire. Il disait : « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel qui as créé le fruit de la vigne<sup>3</sup>. » C'est évidemment cette coupe que, dans le récit de saint Luc, nous voyons circuler *avant le pain* et qui a tellement embarrassé les exégètes<sup>4</sup>. Les paroles de Jésus qui l'accompagnent sont une allusion manifeste à la bénédiction qu'on vient de lire : « Prenez ceci et partagez-le entre vous, car, je vous le dis, je ne boirai plus du fruit de la vigne désormais jusqu'à ce que vienne le Règne de Dieu<sup>5</sup>. »

Ces préliminaires achevés, on se lavait les mains (généralement avec une eau parfumée), ce geste encore s'accompagnant d'une prière fixe; puis on passait à table. A partir de ce moment, le repas commençait à proprement parler et il n'aurait plus été possible à quelqu'un qui serait survenu ensuite d'y prendre part. Le commencement de la Cène commune était marqué par un rite solennel accompli par le président. On lui présentait le pain. Il le prenait dans ses mains et prononçait, sous forme d'action de grâces, une bénédiction dont voici la

3. *Berakoth, Mishna*, VI, 6; *Tosefta*, IV, 8.

4. Luc, XXII, 17.

5. Luc, XXII, 18. Il est probable que lui-même ne boit pas alors, mais s'attend à ce que les disciples boivent, après avoir prononcé la formule rituelle.

formule : « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel, qui fais produire le pain à la terre. » Puis il le rompait et le distribuait. C'est alors que Notre-Seigneur dut ajouter : « Ceci est mon corps, qui est pour vous. Faites ceci en mémoire de moi<sup>6</sup>. »

A cet endroit, Dom Gregory Dix, que nous avons cité, fait une remarque de la plus haute importance historique<sup>7</sup>. On sait que la critique biblique non catholique a maintes fois soutenu que l'Eucharistie n'avait pu être instituée en de tels termes : « *Faites ceci...* » par Notre-Seigneur, comme une cérémonie à répéter indéfiniment après lui. La raison en serait dans la persuasion où était la communauté primitive d'une venue imminente du Règne de Dieu. Si même Jésus n'avait pas partagé cette persuasion, le moins qu'on puisse dire est que l'institution d'une cérémonie à répéter après sa mort aurait été incompréhensible pour les disciples à ce moment.

Dom Gregory Dix observe que, quoi qu'il en soit de la croyance attribuée à Jésus et aux siens, la remarque ne s'applique pas. Le « *Faites ceci en mémoire de moi* », étant donné la liturgie que Jésus n'invente pas mais ne fait qu'appliquer, ne prescrit aucun rite à proprement parler nouveau. Il suppose au contraire le rite déjà existant et destiné à se poursuivre en tout état de cause, quel que soit le temps, bref ou long, qui nous sépare encore de la parousie. Mais il donne à ce rite inchangé un sens nouveau et définitif. Désormais, toutes les fois que les disciples l'accompliront (et, indépendamment de toute institution nouvelle, les seules institutions juives les forcent à l'accomplir chaque fois qu'ils se rassembleront), ce sera en mémoire de Jésus qu'ils le feront.

Autrement dit, dans le texte paulinien de l'institution, l'accent doit être mis sur le « *en mémoire de moi* », qui est proprement ici l'innovation chrétienne. Quant au « *faites ceci* », bien loin de pouvoir être légitimement suspecté par la critique, il représente l'élément déjà traditionnel avant Jésus, et qui donc va de soi sans soulever aucun problème.

6. I Cor., XI, 24.

7. *Op. cit.*, pp. 55 ss.

Le repas se poursuit, Jésus bénissant rituellement chacun des mets que l'on apporte, exactement comme l'évêque, dans l'antiquité chrétienne, bénirait, après la consécration du pain eucharistique, tous les autres aliments présentés, notamment l'huile et les fruits. Diverses coupes circulent entre temps. Mais chacun, comme au début, bénit la sienne. Cependant, avant la dernière, une suite de cérémonies va s'intercaler.

Tout d'abord, comme la nuit est maintenant tombée, on apporte à Jésus la lampe allumée, et, avec elle, l'encens destiné à purifier l'atmosphère de la salle du festin pour préparer le grand acte religieux qui doit le clore. La bénédiction solennelle de la lampe était un rite capital du repas du soir, spécialement le soir du sabbat ou les soirs de fête<sup>8</sup>. Jusqu'à nos jours, dans toutes les maisons juives pieuses, c'est resté le privilège de la mère de famille d'allumer « les lumières du sabbat ». Il est permis de penser que ce fut encore Marie qui, ce soir-là comme tant d'autres soirs, s'acquitta de cette tâche. Après quoi, Jésus dit : « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel, ô Toi qui créas les lampes de feu ! » formule toujours en usage aujourd'hui dans la *Habdalla* du samedi soir.

C'est postérieurement à cette cérémonie que Judas (désigné par Jésus sans doute à la distribution du dernier service) est sorti, puisque le contraste avec la nuit du dehors a frappé l'auteur du quatrième Évangile<sup>9</sup>. L'encens lui-même (qu'on apporte encore à ce moment dans les foyers juifs orthodoxes, mais sans plus l'allumer, alors qu'il l'était, nous le savons, à l'origine) était généralement béni aussitôt après la lumière : « Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel, Toi qui créas les épices odoriférantes !<sup>10</sup> »

Puis, précédant la grande « Action de grâces » qui devait terminer le repas, un second lavement des mains intervenait. Ce n'était pas toujours un serviteur qui y procédait, mais souvent le plus jeune parmi les convives.

8. *Berakoth, Mishna*, VIII, 5, 6, 7; *Tosefta*, VI, 7, 8.

9. Jean, XIII, 30.

10. C'est la place réservée à cette bénédiction par l'école de Hillel. Celle de Schammaï l'introduisait seulement après l'« Eucharistie ».

Si le plus jeune, comme il est probable, était saint Jean, il devait s'être préparé pour ce rite quand Jésus lui prit des mains l'aiguière avec son bassin et la serviette. On comprend donc que ce soit le bien-aimé, parmi les évangélistes, qui ait noté le fait. Jésus va ainsi mettre un point final aux discussions de préséances qui s'élevaient parmi eux. Il le soulignera encore en lavant, non point les mains, mais les pieds des convives. Suivant ce que prescrit le rituel pour le cas où il y a plus de cinq participants, c'est par l'aîné, c'est-à-dire Pierre, qu'il termine. D'où l'explication que Jésus donne de l'anomalie qu'il vient de consacrer, explication greffée sur les protestations de Pierre<sup>11</sup>.

Jésus regagne sa place à table. Alors, le souper étant achevé, comme le dit formellement saint Paul<sup>12</sup>, il prend en mains la dernière coupe qu'on a apportée sur ces entrefaites, et, de nouveau, publiquement il rend grâces. A la différence des autres, en effet, la dernière coupe n'était pas bénie par chacun de son côté, mais par le seul président. Et à cette bénédiction qui concluait tout le repas s'attachait un cérémonial imposant dont voici le détail d'après la *Mishna*.

On commençait par y mêler de l'eau<sup>13</sup>. Cette coutume était si bien établie que Rabbi Eliezer ben Hyrcan, aux alentours de l'an 90 de notre ère, niait qu'on pût sans cela prononcer l'« action de grâces ».

Cela fait, le président disait :

« Rendons grâce », ajoutant les mots : « au Seigneur notre Dieu », quand il s'agissait d'une grande assemblée<sup>14</sup>.

On répondait : « Béni soit le Nom du Seigneur, maintenant et à jamais.

« Avec votre assentiment (*tout le monde s'inclinait ici*) nous bénirons Celui qui nous a fait participer à ses biens.

« Béni soit Celui qui nous a fait participer à ses biens », répliquaient les assistants, et ils ajoutaient : « C'est par sa bonté que nous vivons. »

11. *Berakoth, Tosefta*, V, 6, et VI, 5. Cf. Jean, XIII, 10-17.

12. I Cor., XI, 25.

13. Ici encore, les écoles de Schammaï et de Hillel s'opposaient sur la place du rite, la première voulant qu'il se fît avant le lavement des mains, au contraire de la seconde (*Berakoth, Mishna*, VIII, 2).

14. *Berakoth, Mishna*, VII, 5.



L'officiant alors disait, ou plutôt chantait la grande Eucharistie que voici :

Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel, Toi qui nourris le monde entier de Ta bonté, de Ta grâce, de Ta miséricorde et de Ta tendre compassion. Tu donnes à toute chair sa nourriture, car Ta miséricorde dure à jamais. Par Ta grande bonté, la nourriture ne nous a jamais fait défaut; puisse-t-elle ne jamais nous manquer, pour l'amour de Ton grand Nom, puisque Tu entretiens et soutiens tous les êtres vivants, que Tu leur fais du bien à tous et que Tu procures la nourriture à tout ce que Tu as créé. Béni sois-Tu, Seigneur, qui donnes à tous leur nourriture!

Nous Te rendons grâces, Seigneur, parce Tu as donné en héritage à nos pères une terre vaste, bonne et désirable, et parce que Tu nous as tirés, Seigneur notre Dieu, du pays d'Égypte, délivrés de la Maison de servitude, aussi bien que pour Ton alliance que Tu as scellée dans notre chair, pour Ta loi que Tu nous as enseignée, Tes statuts que Tu nous as fait connaître, la vie, la grâce et la miséricorde que Tu as répandues sur nous, et pour la nourriture par laquelle Tu nous nourris et nous soutiens constamment, tous les jours, en tout temps et à toute heure. Pour tout cela, Seigneur notre Dieu, nous Te rendons grâces et nous Te bénissons. Béni soit Ton Nom par la bouche de tous les vivants, continuellement et à jamais, selon qu'il est écrit : Tu mangeras et tu seras rassasié et tu béniras le Seigneur ton Dieu pour le bon pays qu'Il t'a donné. Béni sois-Tu, Seigneur, pour la nourriture et pour le pays.

Aie pitié, Seigneur notre Dieu, d'Israël Ton peuple, de Jérusalem Ta cité, de Sion la demeure de Ta gloire, du royaume de la Maison de David Ton oint, et de la grande et sainte maison qui a été appelée par Ton Nom. O Dieu, notre Père, nourris-nous, entretiens-nous, soutiens-nous, supporte-nous, relève-nous et accorde-nous bientôt, Seigneur notre Dieu, un secours dans tous nos malheurs. Nous T'en supplions, Seigneur notre Dieu, que nous n'ayons pas besoin des dons des hommes ou de leurs aumônes, mais seulement de Ta main secourable, laquelle est remplie, ouverte, sainte et généreuse, de sorte que nous ne soyons point honteux ni confondus à jamais...<sup>15</sup>

C'est dans ce dernier paragraphe que les critiques pensent qu'un remaniement, à tout le moins, a dû s'introduire après la destruction du Temple. Mais ils s'accor-

15. On trouvera tout ce texte, encore en usage avec des additions modernes, dans l'*Authorised Prayer Book*, édité à Londres en 1932, pp. 279 ss. Cf. DOM GREGORY DIX, *op. cit.*, pp. 52-53.

dent à penser que les deux premiers étaient substantiellement, et peut-être littéralement, tels que nous les trouvons dans le traité *Berakoth* dès le début du I<sup>er</sup> siècle, et sans doute bien avant. On comprend combien il était aisé pour Jésus, aussitôt après le second, de passer de la première alliance à « la nouvelle alliance en mon Sang », puis de déclarer, en faisant circuler la « coupe de bénédiction », comme saint Paul<sup>16</sup> l'appelle et comme c'est sa désignation technique dans la liturgie juive, qu'elle serait désormais, pour les siens, « la communion à ce sang ».

Il est probable, enfin, que si le troisième et dernier paragraphe n'a pris que plus tard la forme sous laquelle la *Mishna* nous le fait connaître, il devait y avoir là, déjà auparavant, une place pour une intercession sous forme plus ou moins stéréotypée. N'est-ce pas précisément où s'introduisit la prière sacerdotale de Jésus, que le chapitre xvii de saint Jean nous a conservée ?

\*  
\*\*

Jusqu'ici je n'ai pas dit un mot de la question de plus en plus discutée parmi les exégètes : le repas dernier de Jésus avec ses disciples fut-il ou ne fut-il pas le repas pascal ? On sait, en effet, que saint Jean nous dit expressément que Jésus fut mis à mort *le soir où l'on allait manger la Pâque*<sup>17</sup>. Dans ce cas, on ne voit pas comment il l'aurait mangée avec ses disciples. C'est pourtant ce que les Synoptiques semblent d'abord supposer, puisqu'ils nous exposent comment Jésus fit préparer la Pâque, après quoi ils nous parlent du dernier repas. Mais il est à noter qu'ils ne nous disent rien qui affirme le caractère pascal de ce repas lui-même. La phrase de saint Luc<sup>18</sup> : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette pâque avec vous avant de souffrir, car je vous dis que je ne la mangerai plus avant qu'elle soit accomplie dans le Royaume de Dieu », venant *avant* le repas, est ambiguë. Elle peut aussi bien signifier que le repas qui va les ras-

16. I Cor., x, 16.

17. Jean, xviii, 28.

18. Luc, xxii, 15-16.

sembler *n'est pas* le repas pascal, ou le contraire. Par ailleurs, en nous relatant la Passion, les Synoptiques font mention de Simon de Cyrène retour des champs...<sup>19</sup>, ce qui suppose, comme dans saint Jean, que le jour où Jésus fut crucifié était le jour où l'on mangeait la Pâque, et non pas le lendemain, où personne ne travaillait.

Ces considérations, ce n'est pas niable, sont d'un grand poids. Cependant, si l'on veut s'en tenir à l'opinion plus traditionnelle selon laquelle Jésus, malgré tout, aurait mangé la Pâque avec les siens avant de mourir, rien de ce que nous avons dit jusqu'ici ne demande de changement. Le repas pascal, en effet, était par excellence un de ceux où s'appliquait la liturgie que nous avons décrite. Il ne faisait qu'y apporter certaines additions remarquables.

La première de celles-ci est le *Kiddouch*, c'est-à-dire, antérieurement à la bénédiction du pain qui commençait toujours le repas au sens strict<sup>20</sup>, la bénédiction par le président d'une coupe supplémentaire en l'honneur de la fête. Cette coupe, dans ce cas, pourrait être la première dont parle saint Luc. Ensuite se déroulait le repas. Il comprenait, ce jour-là, les herbes amères, les pains azymes, la sauce à tremper, puis l'agneau. Après les diverses coupes qui accompagnaient le tout (ou une coupe unique), le président expliquait la fête. Ici s'introduirait normalement la première partie du discours après la Cène en saint Jean. Venait alors le chant de la première partie du Hallel : les psaumes cxii et cxiii d'après Schammaï, le cxiv également d'après Hillel. Puis prenait place l'eucharistie de la « coupe de bénédiction ». Pour conclure on chantait la fin du Hallel (jusqu'au psaume cxvii) — ce serait le cantique dont parlent les Évangiles — et tout s'achevait par une autre coupe supplémentaire<sup>21</sup>.

Si l'on persiste donc à attribuer un caractère pascal à

19. Matth., xxvii, 32; Marc., xv, 21; Luc, xxiii, 26.

20. Cf. F. L. CIRLOT, *The early Eucharist*, 1939, pp. 7 ss.

21. Voir, dans la *Mishna*, le traité *Pesahim*, X, 2-3. Noter que le « cantique » (Matth., xxvi, 30; Marc, xiv, 26) n'est pas nécessairement le Hallel pascal : à la fin de tous les repas de *habouroth*, on chantait un psaume.

la Cène où fut instituée l'Eucharistie, il faudrait ajouter aux prières prononcées certainement par Jésus ce soir-là le beau *Kiddouch* de Pâques. C'est par cette prière que la réunion aurait commencé :

Béni sois-Tu, Seigneur notre Dieu, Roi éternel, Toi qui nous as élus entre tous les peuples pour nous sanctifier dans Tes commandements. Dans Ton amour pour nous, Seigneur, Tu nous as donné les fêtes pour la joie, les solennités pour l'allégresse, la Fête des Azymes, époque de notre délivrance, en souvenir de la sortie d'Égypte. Car c'est nous, Seigneur, que Tu as choisis parmi les nations; c'est Israël que Tu as revêtu de sainteté en le conviant avec amour aux joies de Tes fêtes sacrées. Béni sois-Tu, Seigneur, qui sanctifie Israël et les fêtes !

\*  
\*\*

On peut encore indiquer, toujours à la suite de Dom Gregory Dix, une intéressante contre-épreuve au rapprochement que nous venons de faire entre les récits de l'institution eucharistique et la liturgie des repas sacrés du judaïsme. C'est le rapprochement du récit complet, tel que nous l'avons reconstitué, et des liturgies chrétiennes de l'antiquité. On est frappé, dès qu'on s'y livre, par le fait que l'ancienne liturgie eucharistique a bloqué tous les éléments du repas juif auquel Jésus avait donné un sens nouveau, cependant que les éléments inchangés subsistaient à un niveau inférieur dans l'agape, avant de s'étioler et de disparaître<sup>22</sup>.

Mais plus directement intéressantes pour nous sont les leçons à tirer de ce récit en vue d'une intelligence meilleure de notre Eucharistie actuelle et de ses rites.

Le premier point, déjà souligné au début de cet article, mais on ne peut trop y revenir, est ce caractère originellement sacré de l'Eucharistie. Croire qu'en lui donnant les apparences d'un banquet ordinaire on la rapprocherait de ses sources, c'est aller au rebours de l'histoire. Quand il célébra lui-même la première messe, Jésus officia comme un pontife : il refit des gestes, répéta des paroles peut-être déjà séculaires. Il inscrivit toute la

22. *Op. cit.*, pp. 82 ss.

nouveauté de l'Évangile dans les lignes scrupuleusement observées d'un cérémonial somptueux chargé des traditions les plus vénérables d'Israël.

Dans ce cérémonial, nous trouvons déjà les éléments fondamentaux du nôtre : l'offertoire, suivi de l'encensement et du lavement des mains, puis la grande préface consécatoire chantée, précédée d'un dialogue solennel avec les assistants et enchâssant dans l'action de grâces universelle (dans l'Eucharistie au sens étymologique du mot) une commémoration sous forme épique des hauts faits de Dieu à travers l'histoire de son peuple et la création tout entière. Le lucernaire lui-même, qui forme encore actuellement le rite introductif de la vigile et de la messe pascales, Jésus l'a certainement célébré, avant la première Eucharistie de l'Église, accompagnant, comme nous le faisons toujours, la bénédiction du cierge de celle de l'encens. A l'eucharistie du pain, comme de son propre corps offert pour le salut du monde, lui-même joignit également les bénédictions de l'huile et des fruits de la terre (peut-être celle de l'agneau) où l'Église prolonge toujours, par une « eulogie » universelle, la vertu sanctificatrice « catholique » de son sacrifice. Dans cette Eucharistie, enfin, il a dû insérer, comme nous le faisons, une prière qui rassemblait, à travers le temps et l'espace, tout le peuple de Dieu dans son Royaume, au sein du Père.

De quel prix ces rites, déjà sacrés pour lui comme ils le sont restés (et non point devenus) pour nous, ne doivent-ils pas nous apparaître maintenant que nous savons que lui-même les a tous accomplis en cette nuit suprême ! Ce n'est pas seulement pendant les brèves minutes où le prêtre redit les *verba consecrationis* qu'il refait ce que fit le Christ, c'est d'un bout à l'autre de la messe. Avec quel respect, avec quel amour ne devons-nous donc pas conserver ce merveilleux ensemble euchologique et rituel ! De quelle prudence ne devons-nous pas nous montrer quand il s'agit de toucher à des cérémonies ou des formules que Jésus lui-même n'a pas voulu changer, mais seulement éclairer d'un sens nouveau ! Comme nous admirons alors la bienheureuse sollicitude de l'Église qui nous apprend à tout respecter de ce merveilleux héritage et

nous défend d'y dédaigner ou d'y altérer ce que nous risquons de ne plus y comprendre!

D'autre part, pour restaurer cette compréhension elle-même et nous faire sentir que l'intérêt de la tâche dépasse de loin toute manie archéologique, cette évocation encore est sans prix. La profondeur à laquelle nous y voyons Jésus en personne insérer le plus neuf de son Évangile dans le plus traditionnel de l'Ancien Testament est pour nous une leçon que nous ne saurions trop méditer. Dans le domaine de la foi, comme dans celui du rite, en effet, un christianisme déraciné sous le fallacieux prétexte d'être mis « à la page » serait seulement un christianisme vidé de sa substance, privé de son sens. Le drame rédempteur de la Croix se greffe sur l'histoire sainte, comme l'Église se greffe sur Israël. De même que Jésus a moulé l'Eucharistie de son sang répandu, lequel intercède pour nous auprès du Père plus éloquemment que celui du juste Abel, sur l'Eucharistie de la Pâque, c'est seulement dans les lignes ouvertes à l'esprit et au cœur de l'homme par les événements de l'Exode, du passage de la mer Rouge, de l'installation en Palestine que nous pourrons jamais comprendre notre délivrance du Malin, notre passage, par le Baptême, « du royaume des ténèbres au royaume du Fils ».

Autrement dit, pas plus qu'il ne peut y avoir de religion chrétienne laïcisée, arrachée à la sphère du sacré, il ne peut y avoir d'Évangile séparé de toute la Bible. Il n'y a jamais eu, en effet, qu'un seul peuple de Dieu, que Dieu a travaillé à se constituer depuis Abel jusqu'à nous. Et ce n'est pas pour aménager et exploiter ce monde qu'il l'a formé, mais pour l'élever de la terre au ciel, pour l'introduire dans la Cité-Temple dont la lumière est l'Agneau et où la contemplation adorante de « Celui qui demeure dans une lumière inaccessible » est l'occupation éternelle des « Saints », lesquels chantent sans fin :

*Sanctus, sanctus, sanctus, Dominus Deus Sabaoth,  
Pleni sunt cœli et terra gloria tua.  
Hosanna in excelsis! Amen.*

LOUIS BOUYER.